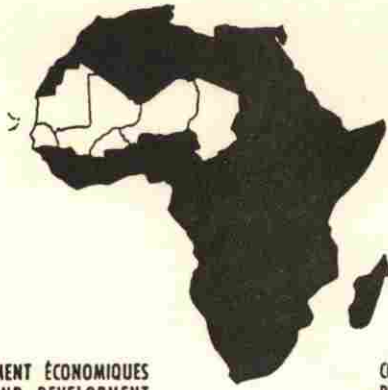


00182



OCDE/OECD

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES
ORGANISATION FOR ECONOMIC CO-OPERATION AND DEVELOPMENT

CILSS

COMITÉ PERMANENT INTER-ÉTATS DE LUTTE CONTRE LA SÉCHERESSE DANS LE SAHEL
PERMANENT INTERSTATE COMMITTEE FOR DROUGHT CONTROL IN THE SAHEL

CLUB DU SAHEL



SAHEL CR(87)57
Novembre 1987
Or. fr.

DIFFUSION GENERALE

REUNION DU RESEAU POUR LA PREVENTION
DES CRISES ALIMENTAIRES DANS LE SAHEL

Paris, les 19 et 20 novembre 1987

Conclusions



Mots clés : production agricole/perspectives
de récolte/estimation des besoins/
pénurie alimentaire/techniques de
prévision/systèmes après-récolte/
stocks [céréaliers]/aide alimentaire/
rapports de réunion.



1. The first part of the report is devoted to a general survey of the situation in the field of documentation in the USSR. It deals with the development of the system of libraries, museums, and archives, and with the work of the State Scientific and Technical Library, the State Library of the USSR, and the State Library of the RSFSR. It also mentions the work of the State Library of the Republics and the State Library of the Autonomous Republics.

Réunion du Réseau pour la prévention
des crises alimentaires dans le Sahel

(19/20 novembre 1987)

Résumé des principales conclusions

1. Les participants demandent aux Secrétariats du CILSS et du Club du Sahel de poursuivre l'action d'amélioration des données engagée notamment par le projet Diagnostic Permanent, le programme Agrhymet et le Réseau pour la prévention des crises alimentaires. Ils souhaitent que l'on aille vers l'établissement de véritables bilans céréaliers présentant de manière cohérente les productions, les stocks, la consommation et les échanges, en décomposant ces informations par type de céréales. De tels bilans seraient la base de fructueuses comparaisons inter-annuelles. Les marges d'incertitude des données devraient être indiquées (point 1 de l'ordre du jour).
2. La réunion considère le rapport qui lui a été présenté sur les Systèmes d'Alerte Précoce comme une bonne base pour discuter des actions futures dans ce domaine où des progrès restent à faire dans la coordination aux niveaux national, régional et international. Il est demandé aux Secrétariats du CILSS et du Club du Sahel de poursuivre leurs efforts d'analyse et de concertation dans ce domaine et de présenter chaque année les résultats des progrès accomplis au réseau, pays par pays et régionalement (point 2 de l'ordre du jour).
3. Les participants se déclarent préoccupés par la croissance des volumes d'aide alimentaire reçus par le Sahel. Afin de disposer d'une information complète dans ce domaine, ils demandent aux Secrétariats du CILSS et du Club du Sahel de poursuivre et d'élargir le travail de recueil et d'analyse des informations sur l'aide alimentaire au Sahel qu'ils ont entrepris depuis trois ans. La réunion demande qu'un bilan plus complet de l'aide alimentaire au Sahel -bilan qui placera l'aide alimentaire dans son contexte, celui de la politique céréalière- soit diffusé dès que possible, sans attendre la réunion du Réseau de l'automne 1988.

Considérant en outre qu'il existe de graves incohérences dans les politiques d'aide alimentaire, tant de la part des donateurs que des Sahéliens, ils demandent aux deux Secrétariats de préparer le texte d'un "code de bonne conduite de l'aide alimentaire au Sahel" et de le soumettre à une prochaine réunion du Réseau pour la prévention des crises alimentaires au Sahel (point 4 de l'ordre du jour).

Conclusions de la réunion du Réseau pour
la prévention des crises alimentaires dans le Sahel

tenue au siège de l'OCDE
Paris, les 19 et 20 novembre 1987

à l'initiative des Secrétariats
du CILSS et du Club du Sahel (1) (2)

I. BILAN DE LA CAMPAGNE AGRICOLE 1987

Comme en 1985 et 1986, des missions conjointes CILSS-FAO ont collecté et analysé en septembre et octobre les prévisions de récolte réalisées par les services de statistiques agricoles de chaque Etat membre du CILSS. Ces services reçoivent tous un appui technique du projet Diagnostic Permanent du CILSS. Certains reçoivent l'appui de la FAO.

I-1 Présentation des données

M. Ibrahima D. Ba présente le premier bilan de la campagne agropastorale 1987/88, qui sera soumis le 27 novembre au Conseil extraordinaire des Ministres du CILSS. La situation est diverse au Sahel pour ce qui touche les récoltes de céréales. Cela résulte essentiellement de la pluviométrie. Le tableau ci-dessous montre, d'un côté les pays où la campagne a été globalement satisfaisante et qui produiront plus que l'an dernier : Cap Vert, Gambie, Guinée Bissau, Sénégal ; de l'autre, ceux qui régressent, : Burkina Faso, Mali, Mauritanie et surtout Niger et Tchad (diminution de plus du cinquième de la récolte céréalière).

PRODUCTION CERELIERE COMPAREE DES PAYS DU CILSS
DE 1981/82 A 1987/88 EN MILLIERS DE TONNES

PAYS	1981\82	1982\83	1983\84	1984\85	1985\1986	1986\87	1987/88	1987/88 1986/87
BURKINA	1270	1210	1011	1119	1584	1925	1640	85,19
CAP-VERT	3	4	3	3	2	12	20	166,67
GAMBIE	99	109	66	89	116	102	139	136,27
GUINEE	126	132	132	165	108	200	242	121
MALI	1107	984	880	760	1669	1763	1482	84,06
MAURITANIE	83	21	16	22	67	146	140	95,89
NIGER	1688	1704	1747	1075	1834	1825	1448	79,34
SENEGAL	923	766	517	706	1241	890	1004	112,81
TCHAD	522	453	489	314	690	730	572	78,36
TOTAL	5821	5383	4861	4253	7311	7593	6687	88,07

Source : CILSS/FAO (tableau extrait du "Premier bilan de la campagne agro-pastorale 1987/88 et perspectives de récoltes dans les Etats Membres).

- (1) Annexe I : Liste des participants
(2) Annexe II : Ordre du jour

Au Tchad, la région sahélienne est sinistrée, cependant qu'au Niger, plusieurs départements ont gravement souffert d'une interruption persistante des précipitations en août. Dans ces deux Etats, et aussi chez leurs voisins de l'Ouest, jusqu'en Mauritanie, dans la partie située au nord de la zone sahélienne, les cultures pluviales de céréales ont généralement pâti d'un déficit pluviométrique. Cette observation doit être prise en compte pour nuancer le caractère de la campagne céréalière dans les pays relativement favorisés.

Au total, il est probable que la récolte globale de céréales dans les pays du CILSS, en particulier de mil et de sorgho, sera inférieure d'environ 10 % à la récolte record de l'automne 1986. Elle demeure toutefois supérieure de 8 % à la moyenne des cinq dernières années et de 45 % supérieure à la récolte de 1984, année de sécheresse et de mauvaise récolte. L'annexe III présente les évaluations par type de céréales.

La situation des stocks de céréales est présentée dans le tableau suivant ; aucune donnée n'est disponible sur le niveau des stocks paysans, probablement assez élevé dans certains pays sahéliens (notamment au Burkina Faso) après les deux bonnes récoltes de 1985 et 1986.

SITUATION DES STOCKS ET DES CAPACITES DE STOCKAGE

TONNES			
PAYS	CAPACITE DE STOCKAGE		STOCKS AU 3 /11/87
BURKINA FASO	109.350 (1)		90.000
CAP-VERT	45.000		18.000
GAMBIE	20.000		12.000
GUINEE-BISSAU	7.000 (2)		41.000
MALI	130.000		151.000
MAURITANIE	123.000		82.000 (3)
NIGER	214.600		50.000
SENEGAL	84.000		111.000
TCHAD	12.400		130.000
TOTAL	745.350		686.000

Source : CILSS

- (1) Cette capacité appartient à l'OFNACER. Les Grands Moulins et Faso Yaar ont leurs propres magasins.
- (2) Ces 7 000 tonnes concernent les magasins réservés aux céréales.
- (3) Ces stocks ne contiennent pas les stocks d'aide alimentaire.

I-2 Informations sur l'approvisionnement des pays sahéliens et les besoins d'aide alimentaire

Pour les représentants du CILSS et de la FAO, les déficits alimentaires seront principalement couverts par le déstockage (1), les importations commerciales (notamment en Mauritanie et au Sénégal) et les aides alimentaires pluri-annuelles (notamment au Cap Vert). Seuls le Tchad et le Niger se trouvent face à un véritable besoin exceptionnel d'aide alimentaire.

Il ressort de documents d'origine nigérienne, que dès la fin septembre 1987, le Niger -pays le plus touché- après une série de missions ministérielles envoyées dans l'intérieur, réunissait à Niamey les représentants des agences et des donateurs pour leur annoncer, qu'en toute hypothèse, il connaîtrait un sérieux déficit céréalier. La mauvaise campagne agricole fournirait une récolte d'environ 350 000 t inférieure aux besoins alimentaires. Même les cultures de contre-saison (120 000 t espérées) ne combleraient pas l'écart, et le gouvernement nigérien annonçait qu'il serait conduit à solliciter le soutien de la Communauté internationale faute de pouvoir assumer seul la charge d'importation de plus de 200 000 t de denrées alimentaires.

Le Tchad a été victime d'une mauvaise pluviométrie. L'AEDES (2) annonçait dès septembre des migrations de populations abandonnant leurs cultures desséchées dans la Sous-Préfecture d'Aranda. Fin octobre, le déficit alimentaire était estimé par le CILSS, globalement pour l'ensemble du pays, à 141 000 t. Même si les récoltes ont été correctes dans le sud et si celui-ci pourra dans une certaine mesure ravitailler le nord, cette opération ne suffira pas en quantité, et elle devra être aidée financièrement. Pour le reste des besoins, il est probable que le gouvernement tchadien fera appel à la Communauté internationale lui aussi.

Il n'est pas sans intérêt de noter que le Nigeria du nord, grand producteur de mil et de sorgho, a connu cette année une mauvaise récolte. L'approvisionnement des pays voisins (Niger, Tchad) risque d'en souffrir. De même, la situation tendue du marché mondial du riz risque de handicaper les pays du CILSS importateurs de cette denrée -tout particulièrement le Sénégal- mais aussi l'ensemble de la région qui devrait importer en 1987/88, selon des informations provisoires, plus de 1,2 million de tonnes de céréales, principalement en riz et en blé.

De manière générale, on remarque en 1987 une différence très nette des niveaux de récolte entre les zones sud et nord de plusieurs pays sahéliens. Il y aura donc plus d'opportunité en 1987/88 que l'année précédente d'effectuer des achats locaux d'aide alimentaire. Comme, par ailleurs, les neuf pays Membres du CILSS sont déficitaires en riz et en blé et qu'une partie de ces besoins sera probablement fournie sous forme d'aide alimentaire, la conjoncture semble favorable aux opérations de "troc", permettant d'effectuer des achats de céréales locales avec les produits de la vente d'aide alimentaire en riz ou en blé.

(1) Le volume de surplus de céréales locales exportables sera réduit en 1987/88 par rapport aux disponibilités exceptionnelles mises en évidence en 1986/87.

(2) AEDES : Association Européenne pour le Développement et la Santé.

I-3 Echanges de vue et recommandations

- I-3-1 Les participants félicitent le Secrétariat Exécutif du CILSS des progrès accomplis depuis quelques années dans la présentation des résultats des récoltes de céréales. Il se félicitent de la bonne coopération CILSS/FAO, soulignée par la grande similitude de données respectives de ces organismes. Un participant s'interroge d'ailleurs sur la nécessité de présenter deux documents distincts au contenu similaire.
- I-3-2 La réunion convient de l'importance particulière en 1987/88 du suivi de la situation nutritionnelle dans les zones les plus exposées.
- I-3-3 La réunion souligne qu'il reste encore beaucoup de progrès à faire pour disposer de véritables **bilans céréaliers**, présentant de manière cohérente, des informations sur les **productions**, les **stocks**, la **consommation** et les **échanges**. Il serait en outre nécessaire de décomposer autant que possible ces données par **type de céréales** (céréales locales, riz, blé) : cela permettrait de distinguer dans les besoins d'importations, ceux qui relèvent de l'évolution d'une production insuffisante et ceux qui relèvent de l'évolution des habitudes de consommation.

Il faudrait aussi présenter des **séries de bilans céréaliers** sur plusieurs années, faisant donc ressortir les **reports** et les **tendances** et permettant de faire des **comparaisons**, qui sont au moins aussi importantes que les valeurs absolues.

- I-3-4 Considérant par ailleurs que le **degré de précision** des données est généralement très faible, comme on vient par exemple de le constater au travers des recensements du Burkina Faso et du Mali (écarts respectifs d'un million d'habitants en plus et 900 000 en moins par rapport aux estimations), les participants recommandent d'indiquer dans les bilans céréaliers les **marges d'incertitude** des données.

Cela améliorerait la qualité technique des données permettant notamment de mesurer les progrès accomplis dans la précision, mais cela permettrait surtout **d'avertir les décideurs** de l'imprécision des données sur lesquelles ils doivent construire les politiques céréalières. Les participants soulignent qu'en outre, dans le cas particulier de la définition d'un chiffre de déficit alimentaire, ne pas préciser la marge d'erreur revient à transférer le rôle d'arbitre des décideurs politiques aux fournisseurs d'information.

- I-3-5 La réunion souligne aussi qu'il serait très profitable, pour corriger progressivement les sources d'erreur, de procéder chaque année à une **analyse a posteriori des estimations** présentées en fin de campagne, en les comparant à des bilans céréaliers plus tardifs établis sur la base d'informations plus fiables, en partie **mesurées** et non plus **estimées** (enquêtes lourdes sur la production, mesure des stocks, des prix, des échanges extérieurs,...).

- I-3-6 Les participants manifestent le souhait que les bilans céréaliers ne soient pas exclusivement tournés vers la définition d'un déficit au niveau national, déficit qui a tendance à conduire l'action des décideurs vers l'aide alimentaire importée. On manque encore d'informations sur les possibilités d'exportations et de transfert entre zones excédentaires et déficitaires d'un pays donné. Il sera donc nécessaire de décomposer le bilan céréalier par type de céréale et de cerner plus finement les zones excédentaires et déficitaires
- I-3-7 Les participants demandent aux Secrétariats du CILSS et du Club du Sahel de poursuivre l'action d'amélioration des données notamment engagée par le projet Diagnostic Permanent, le programme Agrhymet et le Réseau pour la prévention des crises alimentaires. Ils saluent avec satisfaction l'organisation dans le Sahel d'un "réseau régional pour la sécurité alimentaire", au sein duquel se concentreront les efforts des Secrétariats du CILSS et du Club du Sahel. Ils expriment également le souhait que des échanges de vue similaires au leur soient organisés en fin de campagne au sein même de chacun des pays sahéliens.

II. ECHANGES DE VUE SUR LES SYSTEMES D'ALERTE PRECOCE (SAP)

II-1 Présentation du rapport des Secrétariats du CILSS et du Club du Sahel

Monsieur Gilles Hervio présente brièvement les grandes lignes et les conclusions du rapport qu'il a rédigé pour le Club du Sahel (1).

L'évaluation des différents projets montre à la fois l'importance des progrès réalisés mais aussi les nombreuses faiblesses, les conceptions défectueuses et les doubles emplois dans les activités qui sont entreprises.

II-1-1 Sur le plan méthodologique

Le suivi de récolte

D'importants progrès ont été réalisés dans le domaine de l'utilisation des données satellitaires. Les progrès les plus importants ont sans doute été obtenus dans le cadre du projet FEWS par les services américains de la NASA, de la NOAA, le centre EROS et Price Williams and Associates. Parallèlement, le projet français ESPACE, en collaboration avec le centre ORSTOM de Lannion, la FAO et le projet de Surveillance de Ressources Naturelles Renouvelables du programme Agrhymet continuent d'effectuer des recherches complémentaires. Il paraît souhaitable que l'ensemble de ces efforts soit recentré et développé dans le cadre d'Agrhymet. L'installation par la France d'une station de réception de données satellitaires NOAA/AVHRR va dans ce sens. Une partie des travaux de recherche sera naturellement être poursuivie dans les pays développés, bénéficiant de moyens matériels et humains plus importants.

(1) Gilles Hervio (OSCE : Office Statistique des Communautés Européennes) : "Evaluation des systèmes d'alerte précoce mis en oeuvre dans le Sahel", novembre 1987. Version intégrale : 105 pages. Version résumée : 19 pages (les deux versions sont disponibles en français et en anglais).

Le suivi agrométéorologique au sol fournit des informations complémentaires de celles fournies par les données satellitaires. Des progrès sensibles ont été faits, principalement dans le cadre du projet Espace, dans l'élaboration de modèles de simulation des ressources hydriques. Mais, là aussi, la multiplicité des sources d'information parallèles : FAO, Agrhymet, Projet Diagnostic Permanent, FEWS, Espace... pose problème. Le recentrage des travaux et des publications du suivi agrométéorologique de campagne devrait s'effectuer dans le cadre du centre Agrhymet. Un effort particulier doit être fait pour améliorer les communications entre le centre et les Etats sahéliens.

Des efforts importants restent à faire dans le domaine du suivi du développement phénologique des plantes par les services de l'agriculture. Les suivis actuels manquent de rigueur et de standardisation. Les outils d'analyse sont inexistantes. Les services de l'agriculture devraient bénéficier des travaux effectués par la recherche agrométéorologique. Le projet Diagnostic Permanent, qui apporte des appuis aux services statistiques des ministères de l'agriculture, pourrait jouer un rôle important pour améliorer et harmoniser le suivi phénologique des plantes.

L'établissement des bilans céréaliers

La multiplication de présentations des bilans céréaliers (FAO, Pré-Crésal, USAID) ne paraît pas nécessaire : les travaux de la FAO sont en ce domaine de bonne qualité. Mais un accent particulier pourrait être mis sur la distinction entre les bilans prévisionnels et les bilans "ex-post".

De nombreux efforts ont été entrepris pour améliorer la prévision de récolte, principal poste du bilan. Dans ce domaine, les données statistiques et les avis d'experts sont encore les seuls moyens connus pour parvenir à des prévisions de récolte : les modèles agrométéorologiques et l'interprétation des données satellitaires ne sont pas en mesure de fournir ni à court terme, ni à moyen terme, les informations nécessaires aux prévisions de récolte.

Dans le domaine des enquêtes statistiques, des progrès ont été réalisés, ces dernières années, sous l'impulsion en particulier du projet Diagnostic Permanent mais aussi du PNUD et de la FAO. Le projet Diagnostic Permanent n'a malheureusement pas toujours su valoriser les expériences menées. Les résultats obtenus montrent une marge d'incertitude encore importante dans la qualité des prévisions. Les efforts devraient être poursuivis et les expériences mieux valorisées.

Des travaux méritent d'être faits sur les autres postes constitutifs des bilans nutritionnels. Les stocks paysans ne sont pratiquement jamais pris en compte. L'étude récente, faite pour le compte du Club du Sahel et du CILSS, propose des méthodes pour remédier à cet état de fait. Le concept de consommation humaine mérite d'être examiné à la lumière en particulier de l'analyse rétrospective des bilans céréaliers "ex-post". Une réflexion approfondie mériterait d'être engagée sur ce thème.

Les bilans céréaliers prévisionnels restent des outils très utiles à la décision. Mais l'incertitude sur les données de base fait que cet outil doit être manié avec prudence. L'établissement de ces bilans n'est pas un simple exercice comptable. C'est un exercice subtil qui doit être mené avec une bonne connaissance des réalités nationales et des données historiques.

Le suivi des zones à risque

L'expérience de loin la plus intéressante est celle qui a été menée par le Mali et le Tchad avec l'appui de l'AEDES. Ces systèmes nationaux fonctionnent sur la mobilisation, aux niveaux national et régional, de l'ensemble des services techniques impliqués (services nationaux, ONG, organismes internationaux). La méthode mise en oeuvre est novatrice. Le système en trois phases permet de limiter considérablement dans le temps et dans l'espace la collecte des informations utiles. La mise en place de tels systèmes constitue, par ailleurs, un moteur pour l'amélioration du recueil de l'information (structurelle et conjoncturelle).

L'expérience de FEWS dans ce domaine semble moins positive. Le parti pris d'analyser **uniquement les données secondaires disponibles** et, de plus, à Washington, limite considérablement l'intérêt des publications.

Le projet FERU a permis de montrer la quasi-impossibilité de mettre en oeuvre un projet s'appuyant sur les ONG. Le projet OXFAM est intéressant par sa recherche de solutions alternatives à l'aide alimentaire. Mais ces deux projets concernent davantage l'étude monographique et peuvent difficilement être appelés des systèmes d'alerte précoce.

La mise en place de tels suivis permanents semble indispensable dans tous les pays où une partie de la population est en permanence en état de risque nutritionnel grave. L'expérience de ces deux dernières années montre en effet que, même dans des situations d'excédents céréaliers exceptionnels, certaines zones peuvent connaître des problèmes alimentaires graves. Le repérage des populations démunies, la quantification dans le temps et dans l'espace des interventions, ne peuvent s'effectuer qu'à partir d'un système d'information permanent et décentralisé.

II-1-2 Sur le plan institutionnel

C'est dans les Etats sahéliens que sont élaborés tous les dossiers techniques permettant aux différents responsables de prendre les décisions en matière d'intervention pour éviter les famines. Ce sont essentiellement les services techniques nationaux et les agences représentant les donateurs qui fournissent les informations permettant la prise de décision. C'est donc au **niveau national** que doivent être institués les systèmes d'alerte précoce.

Vouloir mettre en oeuvre des systèmes propres à chaque donateur représente un gaspillage financier et d'énergie en raison de la duplication des efforts mais surtout parce qu'ils ne sont pas crédibles pour l'ensemble des partenaires.

Les organismes régionaux doivent jouer un rôle d'initiateur, d'appui à ces systèmes nationaux. Ils ont aussi un rôle de centralisation et de rediffusion de l'information à l'extérieur mais ils ne peuvent pas avoir la responsabilité proprement dite des systèmes d'alerte précoce.

Les structures d'alerte précoce doivent être des cellules de coordination réunissant les différents partenaires impliqués : services nationaux et donateurs. Cela pour une raison technique : les systèmes d'alerte précoce font appel à des compétences pluridisciplinaires et pour des raisons politiques : l'information doit être reconnue de tous les partenaires. A ce titre, la meilleure solution serait que les systèmes d'alerte précoce soient co-financés par les Etats et un consortium de donateurs. L'exemple le plus intéressant à ce niveau continue d'être celui du CNAVS au Mali.

II-2 Echanges de vue et recommandations

II-2-1 Les participants félicitent M. Hervio pour la clarté de son rapport qui rassemble, à quelques exceptions près (1), toutes les informations existantes sur les SAP. Ce rapport constitue à leurs yeux une base pour décider des actions futures dans le domaine des SAP.

II-2-2 Les échanges de vue montrent que le **financement** et la **coordination** des SAP posent des problèmes d'**organisation** et de **définition de priorités** :

- Les participants conviennent de la priorité à accorder au **soutien des structures sahéniennes nationales** plutôt qu'au développement de systèmes de substitution. Ils expriment leur déception, qu'après plusieurs années d'efforts, plusieurs pays sahéniens restent mal organisés, notamment sans cellule technique de coordination. Ils ont conscience que la coordination est parfois rendue difficile par la multiplicité des aides extérieures, dont l'offre est bien difficile à décliner même si l'appui proposé n'est pas constructif.
- **A l'échelon régional**, la coopération doit être renforcée entre le programme Agrhymet (pôle de coordination pour le suivi des récoltes) et les projets du Secrétariat Exécutif du CILSS impliqués dans le Réseau Régional pour la Sécurité Alimentaire (pôle de coordination pour les prévisions de récolte et le suivi du marché céréalier). Ces programmes doivent eux aussi éviter de se substituer aux services nationaux pour se concentrer sur deux rôles l'**appui technique** (méthodes, évaluation des résultats, définition des priorités) aux cellules nationales, la **centralisation régionale**, l'analyse et la diffusion des informations.

(1) Notamment le projet BDPA-Scet Agri de mesure des surfaces au Niger à partir des images du satellite SPOT, le projet PEPS-CIRAD au Burkina Faso. En outre, la réunion remarque que les systèmes d'information pour la **prévention contre les criquets et les sautériaux** font partie des SAP, même s'ils n'ont pas été analysés dans le rapport Hervio.

- Les participants accordent un grand intérêt à la **télédétection**, pour le suivi des cultures et la mesure des superficies. Plusieurs d'entre eux gèrent des programmes qui utilisent la télédétection : le CILSS (Agrhymet), les Etats-Unis (NOAA, FEWS), la France (Espace, Spot, Météosat) et la FAO (Météosat, NOAA).

Une réflexion sur les problèmes techniques, les coûts et les complémentarités entre la télédétection et les systèmes plus traditionnelles est nécessaire. Agrhymet doit être le centre de coordination de l'avis unanime des participants.

- Dans le domaine des **publications**, les participants souhaitent que les informations issues des SAP reviennent vers les pays sahéniens et vers les populations auxquelles elles pourraient être utiles.

II-2-3 Certains participants mettent l'accent sur la nécessité de **définir des priorités** : on peut toujours trouver de l'utilité à un grand nombre d'informations mais les donateurs souhaitent disposer d'indications précises pour les aider à orienter leurs financements.

II-2-4 Les participants soulignent le caractère essentiel du **suivi des zones à risque** pour s'assurer de la bonne utilisation des aides alimentaires.

II-2-5 Ils conviennent de la nécessité de continuer à surveiller, pays par pays, le développement des SAP, afin d'alerter les responsables nationaux et les bailleurs de fonds des risques de double emploi.

Un jugement devrait être porté sur la validité technique des résultats obtenus et sur les coûts. Mais un certain recul est nécessaire car des jugements trop rapides risquent de bloquer certains développements en cours.

Les participants demandent donc au CILSS et au Club du Sahel de poursuivre le bilan et la **capitalisation** des analyses des SAP. Ils apprécieraient la réalisation d'un tableau de concordance des SAP qui définirait, pour les niveaux nationaux et internationaux :

- . ce que l'on attend des SAP,
- . les informations déjà disponibles,
- . leur source et leur qualité,
- . les risques de duplication.

III. ECHANGES DE VUE SUR L'ESTIMATION DES STOCKS CEREALIERS VILLAGEOIS ET PAYSANS

Pour répondre aux demandes formulées en novembre 1986, lors de la réunion du Réseau de prévention des crises alimentaires, et renouvelées en mai 1987 lors d'une réunion sur les marchés céréaliers et lors du Comité restreint "Politique céréalière", les deux Secrétariats ont demandé à M. Guy Ledoux un rapport analysant les problèmes d'estimation des stocks céréaliers villageois et paysans (1). Ce rapport a été présenté à des experts réunis à Niamey en octobre 1987 (2).

III-1 Présentation du rapport des Secrétariats du CILSS et du Club du Sahel

C'est sur la base de ces travaux que M. Guy Ledoux introduit la discussion.

Les stocks paysans et villageois représentent la part la plus importante des stocks de céréales existant dans les pays sahéliens. Leur rôle a subi de profondes modifications depuis le début du siècle ; néanmoins même si leur volume est en réduction, ils continuent de jouer un grand rôle économique et social.

Politiques céréalières et stockage paysan

On constate que jusqu'ici les stocks paysans ne sont pas pris en compte dans les bilans céréaliers. De même, les études entreprises pour mieux connaître le comportement des producteurs ne tiennent pas compte des stocks paysans. Ces observations mettent en évidence deux domaines dans lesquels il est nécessaire de rechercher des informations pour l'élaboration des politiques céréalières : la sécurité alimentaire et la régulation des marchés. Afin d'améliorer ces informations, il convient :

- d'évaluer l'importance quantitative globale des stocks paysans avant récolte afin de les inclure dans le bilan prévisionnel au titre des ressources ;
- d'estimer la part des stocks paysans qui est utilisée à des fins de sécurité alimentaire pour la famille et qui n'est donc pas disponible pour le marché ;
- d'identifier le comportement des producteurs en matière de stockage et de déstockage ;
- de déterminer les conditions d'incitation au stockage et au déstockage paysan.

(1) G. Ledoux : "Proposition d'un système d'évaluation quantitative des stocks paysans et villageois au Sahel".

(2) Conclusions de la réunion sur l'évaluation quantitative des stocks paysans et villageois dans le Sahel. Niamey, 2 et 3 octobre 1987 [Document SAHEL CR(87)56].

Bilan des enquêtes déjà réalisées

Les travaux déjà réalisés constituent un matériau utile et nécessaire pour la définition d'enquêtes quantitatives sur les stocks et d'enquêtes qualitatives sur le comportement des producteurs. On retient principalement les observations suivantes :

- l'accès physique aux greniers n'est pas un obstacle et les mesures objectives sont réalisables ;
- une sensibilisation préalable des paysans aux objectifs de l'enquête est une condition nécessaire au bon déroulement de l'étude ;
- les stratégies de stockage et de déstockage des producteurs peuvent être mieux connues par interviews approfondies mais il existe un problème important d'échantillonnage pour permettre une extrapolation des résultats sur une zone importante.

Proposition d'enquêtes

La réunion de Niamey est parvenue à un accord sur les points suivants :

- a) Compte tenu des différentes informations disponibles sur les stocks paysans qu'il est nécessaire de recueillir, il faut prévoir plusieurs types d'enquêtes.
- b) On peut distinguer les enquêtes quantitatives permettant de déterminer le niveau des stocks à un instant donné et les enquêtes qualitatives permettant d'appréhender le comportement des producteurs.
- c) Une enquête quantitative sur les stocks paysans peut être réalisée en s'appuyant sur l'échantillon utilisé pour l'enquête agricole annuelle. Le relevé du niveau des stocks devrait être fait avant la récolte et peut également être répété quelques mois après la récolte et en début de soudure.
- d) Pour limiter les risques d'erreur, il est nécessaire de faire appel aux deux méthodes : mesures objectives et interviews. L'évaluation des stocks par interviews, plus rapide et donc moins coûteuse, doit être confirmée par des mesures directes sur une partie de l'échantillon.
- e) La mise en oeuvre d'une enquête qualitative sur le comportement des producteurs devrait comporter préalablement l'identification des systèmes de production dominant et l'établissement d'une typologie des producteurs permettant le choix d'un échantillon représentatif.

En ce qui concerne l'enquête proprement dite, il existe un débat qui n'a pu être clos à la réunion de Niamey entre les tenants de deux méthodes :

- celle expérimentée dans le cadre du système d'information sur le marché des céréales au Burkina Faso ;
- une méthode qui consisterait à réaliser des interviews approfondies.

III-2 Echanges de vue et recommandations

- III-2-1 Les participants remercient M. Ledoux. Ils soulignent que les stocks paysans sont plus économiques et plus efficaces que les stocks publics, mais qu'ils sont mal connus et ne sont jamais pris en compte dans les bilans céréaliers. Il est donc nécessaire de reconnaître leur rôle et de mieux les évaluer dans le double objectif d'accroître la fiabilité des bilans céréaliers et de mieux conduire les politiques cérésières.
- III-2-2 La réunion encourage le CILSS et la FAO qui ont l'intention d'adjoindre un volet "stock paysan" aux enquêtes sur la production et aux travaux de la FAO sur les banques de céréales. La réunion demande également au CILSS et au Club du Sahel de poursuivre le rassemblement des informations disponibles sur les stocks paysans.
- III-2-3 Les participants se déclarent néanmoins préoccupés des coûts que risque d'entraîner le développement d'enquêtes sur les stocks paysans. Il faut notamment se demander si un meilleur suivi des prix sur les marchés ne donnerait pas des informations sur le niveau des stocks. La réunion encourage les efforts menés dans ce sens et demande au CILSS et au Club du Sahel de les appuyer.
- III-2-4 Il serait enfin souhaitable que les bilans céréaliers qui seront présentés au Réseau en 1988 comprennent des données sur les stocks paysans.

IV. AIDE ALIMENTAIRE

- IV-1 M. Stéphane Jost présente le document intitulé : "l'aide alimentaire au Sahel : bilan 1986/87", composé de deux parties :
- une analyse de l'aide alimentaire reçue au Sahel en 1986/87 qui constitue une actualisation de l'étude déjà réalisée en 1986 pour le colloque de Mindelo (1),
 - des commentaires, réactions et propositions sur les recommandations du colloque de Mindelo dans les domaines de l'assurance de sécurité alimentaire et du code de bonne conduite.

Bilan 1986/87 de l'aide alimentaire au Sahel

D'après les statistiques de la FAO actualisées en octobre 1987, le montant des dotations d'aide alimentaire annoncées par les donateurs atteint pratiquement 500 000 T, un chiffre certes en diminution par rapport à 1985/86 (presque 700 000 T après consolidation des chiffres) et bien sûr à 1984/85 en pleine période de sécheresse (1 130 000 T), mais qui se situe bien au delà des besoins estimés en aide alimentaire, que ce soit par la FAO (320 000 T) ou par le CILSS (373 000 T).

(1) Document n° 12 du colloque : "L'aide alimentaire au Sahel" (S. Jost).

Les besoins de tous les pays du CILSS ont donc été couverts. Les évolutions sont néanmoins variables selon les pays : baisses importantes au Mali, Burkina, Niger ; augmentations au Cap Vert ou au Sénégal. Les principaux donateurs ont été les Etats-Unis (39.3 %), la CEE et ses pays membres (22.9 %) puis le PAM et la Canada. A eux seuls, les Etats-Unis ont octroyé une aide supérieure aux besoins de la Gambie, du Mali ou encore du Burkina, pays qui n'en n'avait pas du tout besoin.

Contrairement à ce que l'on aurait pu penser au vu des excédents commercialisables disponibles dans certains pays (150 000 T), les achats locaux pour l'aide alimentaire ont diminué par rapport aux années précédentes, sans doute parce que les budgets de l'aide alimentaire ont eux-mêmes baissé. Certains donateurs avaient pourtant envisagé des actions ambitieuses, comme le projet d'opération entre le Mali et le Sénégal proposé à Mindelo (1).

Par contre, l'aide alimentaire a parfois été remplacée par des substitutions financières soit occasionnelles (Canada, Etats-Unis), soit "institutionnelles" à travers les actions de substitution mises en place sur les budgets de l'aide alimentaire communautaire de la CEE (pour l'équivalent de 55 000 T de céréales en 1987). Le principal pays bénéficiaire de ces aides de substitution a été le Mali, du fait peut-être de l'existence d'un fonds de commun de contre partie géré dans le cadre du PRMC, programme qui, après plusieurs évaluations, a été reconduit avec l'appui des donateurs pour une durée de trois ans.

Les recommandations du colloque de Mindelo

Le colloque de Mindelo avait mis en évidence les différentes lignes de défense pour l'approvisionnement et la sécurité alimentaire des pays sahéliens en insistant sur la nécessité de leur hiérarchie : ligne locale (production, marché, stocks paysans), réseau national (stocks des offices, stocks de sécurité), régional (commerce entre pays, aide triangulaire) et finalement international (importations commerciales et aide alimentaire).

Cette approche des problèmes se trouve illustrée par la comparaison entre le schéma de l'organisation actuelle de l'aide alimentaire centré sur la détermination d'un bilan céréalier et d'un éventuel déficit et le schéma de la nouvelle hiérarchie des interventions basé sur la notion de lignes de défense (cf. schémas en annexe IV).

La priorité devient l'augmentation de la production au Sahel et l'aide alimentaire intervient davantage comme une ultime solution, à laquelle on recourt après avoir "épuisé" les autres possibilités... d'où le terme d'assurance. Mais qui dit assurance, dit contrat et définition d'un certain nombre de règles et procédures. Un "code de bonne conduite" serait alors nécessaire pour fixer ces principes d'actions (sur ce qu'il faut faire, comme sur ce qu'il faut éviter de faire).

(1) Le projet d'opération de régulation céréalrière a fait l'objet d'une explication détaillée lors du Comité restreint Politique céréalrière, juin 1987 [cf. compte rendu CR(87)55].

M. Jost propose que la rédaction d'un texte soit engagée prochainement pour servir de base concrète de discussion. Ce document pourrait se présenter sous une double forme :

- un texte général donnant les orientations et principes (priorités) d'action sur lequel pourraient s'engager donateurs et Sahéliens ;
- un document complémentaire sous forme de guide pratique qui permettrait de fournir aux acteurs concernés une série d'informations précises sur l'aide alimentaire au Sahel, les procédures des donateurs, les alternatives possibles, etc.

Chaque année, en fonction de la situation climatique ou de l'évaluation de l'année antérieure, des recommandations plus précises pourraient être données de façon à rendre un tel code plus "dynamique".

Mais ce code ne pourra prendre toute sa valeur qu'avec une évaluation régulière des actions menées. Le travail d'analyse de l'aide alimentaire au Sahel, réalisé depuis deux ans dans le cadre du Réseau de prévention des crises alimentaires, devrait être poursuivi et systématisé pour diffuser, peut-être plus largement qu'actuellement, un rapport annuel établi sur la base d'une série de statistiques et de critères prédéterminés.

Mais cette évaluation n'intervient qu'a posteriori. Aussi, afin d'agir et de réorienter à temps les actions, il pourrait être envisagé une "note de conjoncture", par exemple trimestrielle, qui faciliterait les échanges d'information et la prise de décision pour les donateurs.

Ces propositions permettraient de renforcer la concertation entre donateurs et avec les Sahéliens et de poursuivre les acquis obtenus depuis le colloque de Nouakchott sur la meilleure intégration de l'aide alimentaire aux politiques céréalieres des pays sahéliens.

IV-2 Echanges de vue et recommandations

A l'image de l'exposé de M. Jost, félicité par les participants pour sa clarté, les échanges de vue portent d'abord sur le bilan des aides alimentaires en 1986/87 puis sur le code de bonne conduite.

Sur le bilan des aides alimentaires en 1986/87

- IV-2-1 Les participants apportent des correctifs. Ces informations seront intégrées dans la version définitive du rapport.
- IV-2-2 Le représentant de la FAO remarque qu'il y a trois interprétations possibles au constat que les livraisons d'aide alimentaire se sont avérées supérieures aux besoins estimés par son organisation :
 - les estimations des besoins totaux d'importations étaient trop faibles ;

- les donateurs ont donné plus d'aide alimentaire que prévue ;
- les importations commerciales se sont avérées inférieures aux prévisions.

Il conviendrait donc de nuancer sur ce point les constatations du rapport.

IV-2-3 Les échanges de vue portent ensuite sur la **conception et la présentation des informations.**

Des doutes subsistent sur le **montant exact des livraisons physiques d'aide alimentaire importée**. En effet, le coût des achats locaux d'aide alimentaire et des opérations de substitution comme celles de la CEE est quantifié chez les donateurs sous la forme d'"équivalent céréales".

Les participants trouvent également qu'il y a de plus en plus d'opérations qui se situent entre l'aide alimentaire et l'échange purement commercial. Ils suggèrent donc **de faire le rapprochement entre le bilan des aides alimentaires et les informations relatives aux échanges commerciaux**. Ils souhaitent aussi savoir si les aides alimentaires sont **liées ou déliées**, c'est-à-dire si les céréales viennent ou non du pays donateur. La réunion demande en outre que les bilans ultérieurs :

- rapprochent les informations sur l'aide alimentaire de statistiques faisant partie **des bilans céréaliers** comme la consommation par type de céréale et par tête ;
- indiquent si les aides alimentaires sont **données ou vendues** et, dans ce cas, quels sont les **prix de cession** ;
- comprennent plus d'informations sur les **fonds de contrepartie des aides alimentaires**, notamment sur les fonds communs (le représentant de la coopération allemande indique que son pays fournira au Club du Sahel des informations dans ce domaine).

La réunion estime enfin qu'il serait utile de disposer pour l'aide alimentaire comme pour le bilan céréalier, d'une **analyse ex-post de l'estimation initiale des besoins d'aide alimentaire**. Plusieurs exemples, notamment celui du Sénégal qui a considérablement modifié ses estimations au cours de la saison 1986/87, montrent qu'une telle analyse contribuerait à affiner les instruments de diagnostic.

IV-2-4 Les participants manifestent aussi le souhait que soit poursuivie la réflexion sur les **opérations triangulaires**, qui coûtent cher et posent des problèmes de qualité. Ils demandent à recevoir les rapports récents réalisés par l'USAID, la CEE et le PAM. Certains participants suggèrent qu'à l'avenir, il serait plus judicieux de parler d'achats locaux que d'opérations triangulaires.

- IV-2-5 En conclusion de cet échange de vue, la réunion demande aux Secrétariats du CILSS et du Club du Sahel de reprendre le rapport présenté par M. Jost, sans attendre la réunion du Réseau de l'automne 1988, en le complétant et en l'élargissant conformément aux suggestions qu'elle a formulées.

Sur le code de bonne conduite

- IV-2-6 Les participants s'interrogent sur la manière dont les besoins d'aide alimentaire sont calculés et, au delà, sur l'évolution de ces besoins. Soulignant que ce type d'aide prend des proportions très importantes, y compris dans les bonnes années, ils se demandent si l'on n'est pas en train de subsister de plus en plus l'aide alimentaire à l'aide financière sans adopter pour autant les règles fermes qui seraient indispensables à une gestion saine de ce type d'aide.

Compte tenu de l'image de marque spécifique du Sahel dans l'opinion publique et de sa part marginale (environ 1 %) dans les échanges mondiaux de céréales, plusieurs participants évoquent l'hypothèse d'un accord explicite ou tacite qui conférerait au Sahel une sorte de neutralité commerciale.

- IV-2-7 L'attention des participants est attirée sur un certain nombre d'incohérences dans la gestion des aides alimentaires, qui sont autant le fait des donateurs que des Sahéliens :

- Alors qu'elle répondait aux problèmes déclarés par les Etats sahéliens (excédents au Mali, déficits au Sénégal) et s'inscrivait dans la ligne des réflexions du colloque de Mindelo, l'opération Mali-Sénégal de transfert et de transformation de céréales locales s'est révélée impossible à réaliser, malgré les efforts des donateurs (cf. note 1 page 14).
- Au Mali, certains donateurs (principalement la France et le Canada) s'efforcent de diminuer les stocks en facilitant des exportations très coûteuses vers la Mauritanie ; d'autres donateurs livrent au même moment des aides alimentaires au Mali.
- Au Soudan, fortement excédentaire en 1986, des quantités importantes de sorgho ont été exportées vers l'Europe alors qu'il est arrivé des quantités d'aide alimentaire, en grande partie des Etats-Unis.

Tout en soulignant leur accord sur le principe de la constitution de fonds de contrepartie de l'aide alimentaire, certains participants montrent du doigt le risque de dérive qu'il y aurait à estimer les besoins d'aide alimentaire en fonction des besoins des projets financés avec ces fonds.

La réunion convient de réaffirmer certains principes :

- l'aide alimentaire doit être strictement adaptée aux besoins ; elle doit contribuer à promouvoir la production locale et la sécurité alimentaire" du Sahel, non pas s'y substituer ;

- cela suppose que l'on doit, d'une part, disposer de critères objectifs reconnus par tous pour l'évaluation des besoins et, de l'autre, mettre en oeuvre une bonne concertation entre donateurs et Sahéliens. Trop souvent, les pays sahéliens sont placés par les donateurs dans une situation telle qu'ils ne peuvent refuser des aides non souhaitables. A l'occasion du Conseil des Ministres extraordinaire qu'il organise en fin de chaque campagne, le CILSS s'efforce de discipliner et de concerter l'appel des Sahéliens ; il convient de discipliner aussi la réponse.

Les participants proposent ensuite quelques illustrations de ces principes :

- Des groupes de concertation Sahéliens-donateurs doivent être organisés dans chaque pays sahélien, aux côtés des cellules techniques qui préparent les bilans céréaliers.
- Des fonds de sécurité alimentaire, gérés conjointement par les Etats et les donateurs, pourraient être créés dans les pays sahéliens. Ces fonds seraient affectables, suivant la conjoncture, aussi bien à des importations commerciales qu'à des achats locaux dans des pays voisins ou à d'autres opérations susceptibles de renforcer le rôle de première ligne de défense que devrait jouer le marché céréalier. Un tel projet devrait s'accompagner d'un assouplissement des procédures de mobilisation des céréales locales. La pratique de l'appel d'offre, souple et économique, serait étendue.
- Dans le double objectif de limiter le volume des stocks nationaux de sécurité, qui sont coûteux, et d'aborder la sécurité alimentaire sous un angle régional, les donateurs pourraient mettre à la disposition des pays sahéliens une ligne de crédit (et non pas un stock régional) que les pays pourraient utiliser rapidement en cas de crise pour importer des céréales.
- Tout en approuvant les perspectives de progrès énoncées ci-dessus, certains participants reviennent sur le problème essentiel de l'extrême fluctuation des récoltes au Sahel. Remarquant au passage que le Sahel devrait tendre à la sécurité plutôt qu'à l'autosuffisance, le représentant des Etats-Unis souligne qu'il est vital, pour l'instant, de conserver la capacité de secourir le Sahel dans un bref délai, capacité dont a fait preuve l'aide américaine en 1984 et 1985.

En conclusion de cet échange de vue, la réunion confie aux Secrétariats du CILSS et du Club du Sahel le soin d'avancer, avec l'appui de la Coopération française, dans la rédaction d'un texte de "code de bonne conduite de l'aide alimentaire au Sahel". Ce texte fera ressortir les points d'entente et les points de désaccord éventuels. Les Secrétariats du CILSS et du Club du Sahel soumettront ce document aux Sahéliens et aux donateurs en réunissant les groupes de travail ad hoc.

La réunion émet l'idée que tous les donateurs pourraient commencer à mettre leurs intentions à l'épreuve dès maintenant, dans le cas des besoins du Niger en 1988.

REUNION DU RESEAU POUR LA PREVENTION
DES CRISES ALIMENTAIRES DANS LES PAYS DU SAHEL

(19/20 novembre 1987)

Liste des participants

BURKINA FASO - CILSS

M. Ibrahima Demba BA

CANADA

M. Denis POTVIN
M. P.M. ALLARD

CCE

M. Hans SATTLER

ETATS-UNIS

Mr. John LEWIS

FRANCE

M. Louis CAUDRON
M. Paul GINIES
M. Jean-Louis DOMERGUE

ITALIE

M. Vincenzo CAPUTO

JAPON

M. Masao KAWAI
M. Ippei MASAI

PAYS-BAS

M. Paul J. SCIARONE
M. P.K. SCHOUW

R.F.A.

Ms. Ursula SCHAEFER-PREUSS
(Délégation OCDE)
M. Gunter DRESSRUSSE (GTZ)

SUISSE

M. Werner MAHRER

FAO

M. P.M. NEWHOUSE

F.M.I./Paris

M. William BYRNE

PAM

M. Jean-Pierre PEETERS

AEDES/MSF

M. Philippe AUTIER
M. Jean-Marie KINDERMANS

CIRAD/IRAT

M. Francis FOREST

Pour une Afrique Verte

M. Olivier KRESSMANN

OBSERVATEURS

M. Robert BAILHACHE
M. Johny EGG
M. Gilles HERVIO
M. Stéphane JOST
M. Guy LEDOUX
M. Roger PONSSECRETARIAT DU
CLUB DU SAHELMme Anne de LATTRE
M. Glenn SLOCUM
M. Jean-Marc PRADELLE

REUNION DU RESEAU POUR LA PREVENTION
DES CRISES ALIMENTAIRES DANS LE SAHEL

Paris, 19-20 novembre 1987

Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Echange de vues détaillé sur les évaluations des récoltes de 1987 et sur la situation des stocks de céréales disponibles en fin de campagne 1986-1987. Cet échange de vues sera fondé sur les résultats des missions spéciales organisées par le CILSS et la FAO et sur les informations qui pourront être présentées à cette date par les participants. Une première estimation des excédents et déficits, et donc des besoins éventuels d'aide alimentaire, ressortira de ces échanges de vues.
3. Echange de vues sur le renforcement des systèmes d'alerte précoce (SAP) dans le Sahel. Cet échange sera fondé sur une évaluation des SAP réalisée par le Club du Sahel en 1987 et sur les résultats de la réunion technique CILSS-FAO consacrée aux SAP fin septembre à Niamey.
4. Echange de vues sur l'estimation des stocks céréaliers paysans et villageois dans l'établissement des bilans alimentaires. Cet échange reposera sur un rapport préparé en 1987 par les Secrétariats du CILSS et du Club du Sahel et sur les conclusions de la réunion technique organisée en octobre 1987 par le CILSS et le Club du Sahel sur ce sujet.
5. Analyse de l'évolution en 1986/87 des programmes d'aide alimentaire dans les pays membres du CILSS et présentation des principes d'un code de bonne conduite relatif à l'aide alimentaire dans le Sahel. Cette analyse sera introduite par un rapport du Secrétariat du Club du Sahel.

**Production de diverses céréales: prévisions
préliminaires pour 1987/88**

Pays	Mil/ sorgho	Maïs	Riz (paddy)	Autres <u>1/</u>	Total <u>2/</u>
	(..... production brute, en milliers de tonnes.....)				
Burkina Faso	1 480	130	22	5	1 640
Cap-Vert	-	20	-	-	20
Gambie	100	20	29	1	150
Guinée Bissau	85 <u>3/</u>	.. <u>4/</u>	155	-	240
Mali	1 133	143	190	16	1 480
Mauritanie	88 <u>3/</u>	.. <u>4/</u>	52	-	140
Niger	1 378	9	60	-	1 450
Sénégal	753	120	130	2	1 000
Tchad	510	34	25	31	600
TOTAL <u>2/</u>	5 530	480	660	50	6 700

SOURCE: FAO/CILSS

1/ Y compris fonio, blé, berbère et cultures de décrue au Tchad.

2/ Chiffres arrondis.

3/ Y compris maïs.

4/ Inclus dans mil/sorgho.

Schéma de l'organisation actuelle de l'aide alimentaire

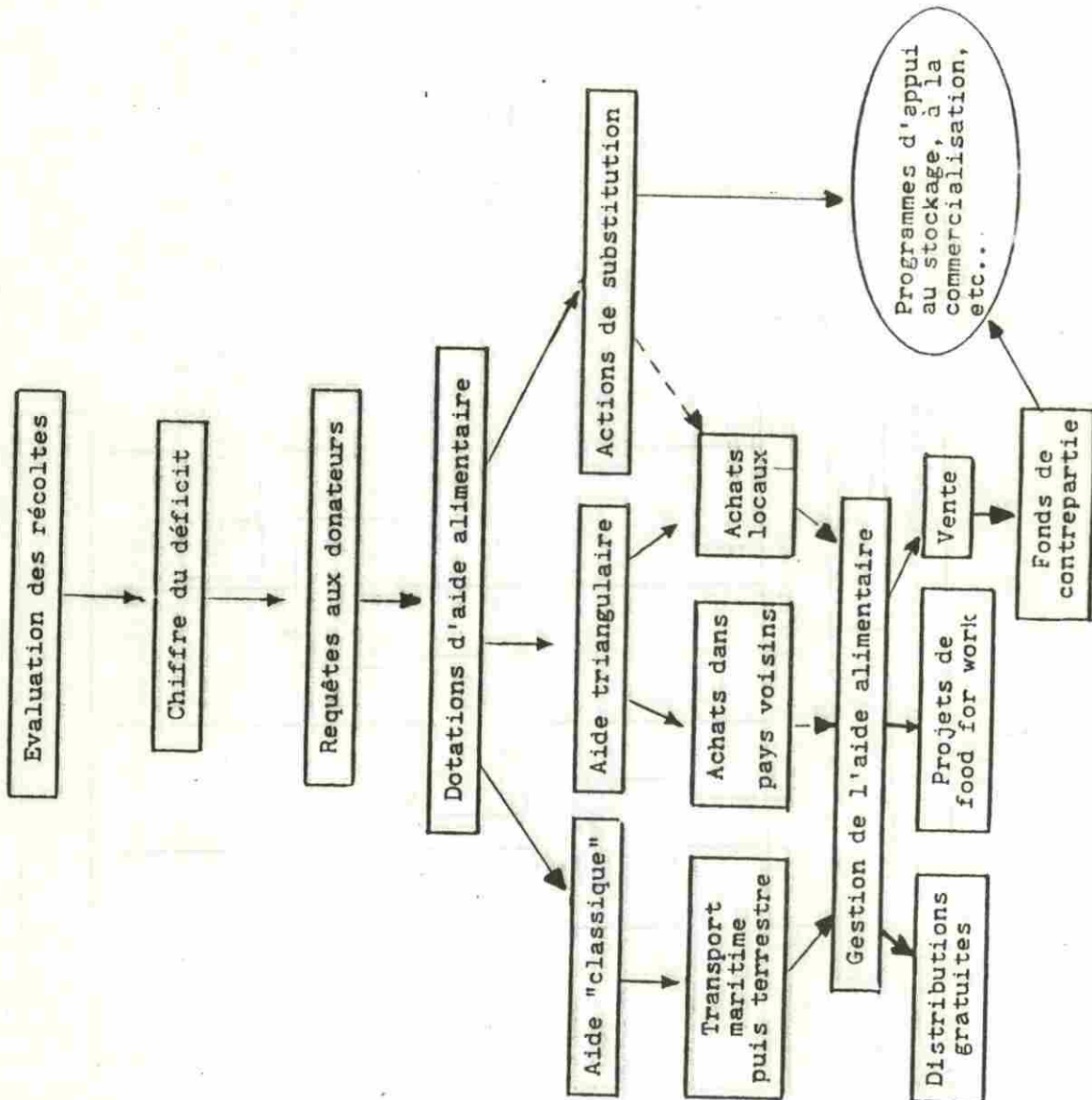


Schéma de la nouvelle hiérarchie des interventions

